



**Directeur du Bureau des
radiocommunications (BR)**

Genève, le 16 mars 2018

Notre réf.: 02(DIR/SGD)O-2018-000912

Contact: François Rancy, Directeur, BR

AND, CVA, F, LUX, MCO, SUI

Téléphone: +41 22 730 5800

Téléfax: +41 22 730 5785

Courriel: francois.rancy@itu.int

Objet: **Séminaire UIT/SPbPU pour les pays de la CEI et la région Europe organisé à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) du 6 au 8 juin 2018 sur le thème «Mise en place d'écosystèmes des radiocommunications modernes»**

Madame, Monsieur,

Le Bureau des radiocommunications de l'UIT et l'Université polytechnique Pierre le Grand de Saint-Pétersbourg (SPbPU) organisent un séminaire pour les pays de la CEI et la région Europe, qui aura lieu à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) du 6 au 8 juin 2018, sur le thème «Mise en place d'écosystèmes des radiocommunications modernes».

Ce séminaire vise à donner une vue d'ensemble de l'utilisation actuelle du spectre des fréquences radioélectriques et de l'évolution future dans ce domaine, et à faire ressortir l'importance de ces services sur le plan socio-économique, dans le contexte du développement de l'économie numérique. Des spécialistes du secteur privé, des opérateurs de télécommunication, des régulateurs ainsi que des organismes spécialisés de la région Europe et des pays de la CEI se rencontreront pour faire part et débattre de l'expérience qu'ils ont acquise en ce qui concerne les dernières technologies et les tendances de l'évolution des radiocommunications pour le secteur, y compris dans les domaines des télécommunications, des transports, de la navigation, de l'espace, etc. Une attention particulière sera accordée aux besoins de spectre futurs à prendre en compte pour faciliter le bon fonctionnement des systèmes de radiocommunication à l'échelle mondiale.

Programme du séminaire: On trouvera respectivement dans les Annexes 1 et 2 des informations générales ainsi que le projet de programme.

Site web: Une page web peut être consultée par les participants à l'adresse:

<https://www.itu.int/en/ITU-R/study-groups/workshops/DMRE-CIS-Europe/Pages/default.aspx>

Ce site web sera mis à jour dès que de nouvelles informations seront disponibles.

Langues: Le séminaire aura lieu en russe et en anglais.

Point de contact pour le programme:

UIT	M. Vadim Nozdrin, Conseiller du Département des Commissions d'études de l'UIT-R, Bureau des radiocommunications	vadim.nozdrin@itu.int +41 22 730 6016
-----	---	---

Point de contact pour les demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa:

UIT	Mme Vera Soloveva, Bureau de zone de l'UIT pour la CEI	vera.soloveva@itu.int +7 495 926 6070 +41 22 730 5318
-----	--	--

Point de contact pour les réservations d'hôtel et la logistique:

SPbPU	Mme Alla Smirnova Chef du Département des congrès	expert@spbstu.ru +7 812 297 2088 +7 921 909 5284
-------	--	--

Inscription: Les Etats Membres, les Membres de Secteur et les Associés de l'UIT-R ainsi que les établissements universitaires participant aux travaux de ce Secteur pour la région Europe et les pays de la CEI sont invités à assister à ce séminaire. La participation est gratuite pour leurs représentants.

L'inscription aux manifestations de l'UIT-R est obligatoire et s'effectue exclusivement en ligne par l'intermédiaire de coordonnateurs désignés (DFP). Il a été demandé à chacun des Membres de l'UIT-R de désigner un coordonnateur chargé de s'occuper de toutes les formalités d'inscription. Les personnes souhaitant s'inscrire à une manifestation de l'UIT-R devront prendre contact directement avec le coordonnateur désigné pour l'entité qu'elles représentent. On trouvera la liste des coordonnateurs désignés pour l'UIT-R (accès réservé aux utilisateurs de TIES) à l'adresse suivante:

www.itu.int/en/ITU-R/information/events

Je compte sur votre participation et attends avec intérêt la contribution de votre Administration, afin que nous obtenions des résultats aussi efficaces que possible.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



François Rancy

Annexes: 2

ANNEXE 1

DOCUMENT D'INFORMATION

Le passage à l'économie numérique devrait permettre à long terme d'offrir des solutions équilibrées aux problèmes du développement socio-économique, en préservant un environnement sain et en protégeant les réserves de ressources naturelles, en répondant à la demande de biens et de services et, en définitive, en assurant à la population d'un pays une plus grande prospérité à un moment où toutes les ressources matérielles et immatérielles sont limitées. Les mesures de gestion, qu'il s'agisse de celles qui reposent sur la prise de décisions par l'homme ou des mesures entièrement automatisées, offriront les solutions les plus rationnelles aux problèmes que nous rencontrons à tous les niveaux, tant pour le chauffage des habitations privées que pour la préservation de l'écosystème des océans de la planète.

Si l'on veut que l'économie numérique devienne une réalité concrète, il est indispensable de disposer d'une plate-forme technique adaptée, qui permette de rassembler, de transmettre et d'échanger différents types d'informations entre différents éléments de réseau et qui soit conçue de manière à répondre à des exigences très strictes en matière de débit et de qualité de service, mais aussi en matière d'accessibilité financière et de durabilité. Dans la plupart des cas, la seule option technique véritable qui existe, lorsqu'on est amené à choisir un plan rationnel sur le plan économique en vue de la mise en place d'une infrastructure informatique, consiste à déployer des réseaux radioélectriques. A cet égard, le déploiement de réseaux 5G et des générations à venir de réseaux mobiles est soumis à des prescriptions particulières. De plus, il devient de plus en plus nécessaire de concevoir des systèmes de télécommunication par satellite modernes, qui seront utilisés pour la navigation par satellite, les communications mobiles large bande et la télédétection portant sur la Terre. L'évolution technique récente donne à penser que les réseaux radioélectriques spécialisés sont appelés à jouer un rôle encore plus important dans le développement du secteur des transports, dans la mesure où ils permettront d'assurer la navigation, la sécurité du trafic, le suivi en cours de trajet des véhicules et les communications pour les services de secours en cas d'urgence et de catastrophe, créant ainsi à terme les conditions nécessaires à la généralisation des véhicules sans pilote dans les airs en mer et sur terre. Il apparaît déjà clairement que cette évolution concernera non seulement les applications spécialisées ou les applications militaires, mais aussi le transport de marchandises ou de passagers classique. Parallèlement, nous pouvons également nous attendre à voir apparaître des machines entièrement ou partiellement autonomes dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation forestière.

A ce propos, l'une des missions fondamentales de l'Etat consiste à créer un cadre administratif et juridique propre à encourager la mise en place de nouveaux systèmes radioélectroniques destinés à différents usages. L'utilisation de cette ressource naturelle précieuse qu'est le spectre des fréquences radioélectriques constitue ici le principal enjeu. Il est essentiel de trouver des solutions appropriées pour veiller à ce que des ressources en fréquences soient toujours disponibles pour mettre au point de nouvelles technologies, de façon à assurer la croissance et le développement de l'économie numérique, à un moment où ces ressources naturelles précieuses font défaut. Le problème doit être envisagé dans sa globalité, compte tenu des besoins de tous les services et utilisateurs des radiocommunications, ce qui permettra à l'économie nationale de passer progressivement à un modèle de développement durable.

ANNEXE 2

PROJET DE PROGRAMME

MERCREDI 6 JUIN		JEUDI 7 JUIN		VENDREDI 8 JUIN	
8 h 30-9 h 30	INSCRIPTION	9 h 30-10 h 30	Session IV: Autres SYSTÈMES LARGE BANDE de Terre (réseaux locaux hertziens(RLAN), systèmes PPDR, raccordement IMT, stations HAPS))	9 h 00-11 h 00	Session VIII: ACCÈS AU SPECTRE
9 h 30-10 h 00	SÉANCE D'OUVERTURE				
10 h 00-10 h 30	Pause-café	10 h 30-11 h 00	Pause-café	11 h 00-11 h 30	Pause-café
10 h 30-12 h 30	Session I: LARGE BANDE MOBILE	11 h 00-12 h 30	Session V: COMMUNICATIONS AÉRONAUTIQUES	11 h 30-13 h 00	SÉANCE DE CLÔTURE
12 h 30-14 h 00	Déjeuner	12 h 30-14 h 00	Déjeuner		
14 h 00-16 h 00	Session II: TÉLÉCOMMUNICA- TIONS PAR SATELLITE	14 h 00-15 h 30	Session VI: COMMUNICATIONS MARITIMES		
16 h 00-16 h 30	Pause-café	15 h 30-16 h 00	Pause-café		
16 h 30-18 h 00	Session III: APPLICATIONS SATELLITAIRES	16 h 00-17 h 30	Session VII: SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS		
